



Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
GENERALE

TD/B/44/17
16 octobre 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Quarante-quatrième session
Genève, 13 octobre 1997
Point 4 de l'ordre du jour

**DECLARATION ADOPTEE PAR LA SEPTIEME REUNION MINISTERIELLE
ANNUELLE DES PAYS LES MOINS AVANCES**

Note du secrétariat de la CNUCED

La déclaration ci-jointe, adoptée par la septième réunion ministérielle annuelle des pays les moins avancés (New York, 30 septembre 1997), est publiée en tant que document officiel du Conseil du commerce et du développement à la demande du représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies, coordonnateur des PMA à New York.

**DECLARATION ADOPTEE PAR LA SEPTIEME REUNION MINISTERIELLE
ANNUELLE DES PAYS LES MOINS AVANCES
NEW YORK, 30 SEPTEMBRE 1997**

Nous, Ministres des pays les moins avancés, réunis à New York pendant la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies conformément à la Déclaration de Dhaka, adoptée en février 1990,

Rappelant la Déclaration de Paris et le Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA, ainsi que les conclusions de la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'examen global à mi-parcours de ce programme,

Rappelant aussi la déclaration ministérielle adoptée à New York le 30 septembre 1996 pendant la cinquante et unième session de l'Assemblée générale,

Ayant évalué les progrès de l'application du Programme d'action, déclarons solennellement ce qui suit :

1. Nous sommes profondément préoccupés par la baisse du taux de croissance global des PMA en 1996, par rapport à 1995, malgré les efforts acharnés déployés par ces pays. L'absence de progrès dans la mise en oeuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'action et les maigres résultats des mesures d'ajustement structurel sont attribués en grande partie au fait que la communauté internationale n'a pas fourni aux PMA l'appui promis.
2. L'aide publique au développement des PMA, qui est leur principale source extérieure de fonds, a continué de fléchir en valeur réelle. En 1995, les pays du CAD n'y ont consacré que 0,06 % de leur PIB, niveau qui n'avait jamais été aussi bas. Ce recul contraste vivement avec l'engagement pris dans le Programme d'action de fournir aux PMA une aide extérieure globale nettement plus importante. Nous prions instamment nos partenaires de développement de s'employer de toute urgence à inverser cette tendance négative et d'assurer aux PMA les ressources dont ils ont besoin pour étayer leurs efforts.
3. Les PMA ont pris des mesures énergiques pour réformer et restructurer leur économie, ce qui a entraîné une croissance modeste dans certains d'entre eux, et ils sont résolus à poursuivre et approfondir leurs réformes. Pour ce faire, ils ont absolument besoin que leurs partenaires de développement leur fournissent une assistance extérieure idoine, allègent leur dette et leur facilitent l'accès aux techniques ainsi qu'aux marchés de biens et services. A cet égard, nous nous félicitons de la décision prise par le G-7 à Denver d'établir un partenariat pour le développement de l'Afrique, et espérons qu'elle sera mise en oeuvre rapidement. Nous formons également le voeu qu'il sera bientôt donné suite à la recommandation faite l'an dernier au sommet du G-7 à Lyon, concernant l'octroi d'un accès préférentiel aux produits des PMA.
4. La part des PMA dans les exportations mondiales reste inférieure à 0,04 %, ce qui témoigne de leur marginalisation croissante dans le commerce international. Beaucoup ont pris unilatéralement des mesures de libéralisation

des échanges, sans pour autant que les pays développés leur ouvrent plus largement leurs marchés. La forte contraction des prix de leurs exportations ces derniers mois et la montée en flèche des prix des importations portent à croire que la mondialisation et la libéralisation risquent fort de leur coûter plus cher encore. On estime qu'ils vont perdre 600 millions de dollars par an du fait de la mondialisation.

5. Les pays les moins avancés n'ont pas profité des flux internationaux d'investissements étrangers directs, malgré l'importance et le dynamisme croissant de ces flux. Dans nombre d'entre eux, le rapport de l'IED au PIB a même diminué au cours des dix dernières années. En 1996, l'IED total dans le monde a atteint 350 milliards de dollars, dont 129 milliards - niveau record - sont allés aux pays en développement. Les apports ont cependant été concentrés sur un très petit nombre de pays en développement, et les entrées nettes dans les PMA n'ont représenté qu'un milliard de dollars environ - alors que, de l'avis général du secteur privé, il y a des possibilités d'investissement dans les pays les moins avancés. Pour encourager l'investissement, il faut que les pays d'origine fournissent un appui financier et prennent des mesures spéciales d'incitation. Nous répétons que, dans les conditions actuelles, l'investissement étranger direct ne saurait remplacer l'aide publique au développement des PMA. Ces pays ont désespérément besoin de l'APD pour renforcer leurs capacités, créer une infrastructure institutionnelle de base et consolider les fragiles outils de développement.

6. Le transfert de techniques étant souvent lié aux courants d'investissements, la plupart des PMA sont privés des moyens et connaissances nécessaires au développement. La communauté internationale devrait promouvoir, faciliter et financer l'accès à des techniques appropriées et aux connaissances correspondantes, à des conditions préférentielles, compte tenu des besoins particuliers des PMA. Pour stimuler le transfert de techniques et de connaissances par le secteur privé, il convient de prendre des mesures spéciales, financières et autres.

7. L'endettement extérieur des PMA demeure extrêmement préoccupant. La charge de la dette a continué de s'alourdir : entre 1990 et 1995, leur dette active globale a augmenté de 20 milliards de dollars. Les mécanismes d'allègement actuels sont manifestement insuffisants. Sans une réduction décisive de l'encours et du service de la dette, il ne sera pas possible d'atteindre un taux de croissance convenable.

8. Nous considérons que l'initiative de la Banque mondiale et du FMI en faveur des pays pauvres très endettés constitue un pas en avant dans la bonne voie. Toutefois, son efficacité dépendra en grande partie de la rapidité avec laquelle elle sera mise en oeuvre et de l'ampleur de l'allègement. Une majorité de PMA sont admis à en bénéficier, mais les besoins d'allègement des autres devraient aussi être promptement satisfaits. Nous demandons également à tous les pays créanciers d'annuler totalement la dette publique bilatérale des PMA.

9. Nous notons avec satisfaction le Plan d'action de l'OMC en faveur des pays les moins avancés, adopté à la première réunion ministérielle de l'OMC, tenue à Singapour en décembre 1996. Ce plan, qui définit un cadre pour l'octroi aux PMA de concessions supplémentaires en matière d'accès aux marchés

et pour l'application de mesures en vue d'accroître leur capacité de production, doit être mis en oeuvre intégralement et efficacement. Nous demandons à nos partenaires commerciaux et à nos partenaires de développement de prendre, à la réunion de haut niveau sur les pays les moins avancés qui se tiendra à Genève les 27 et 28 octobre 1997, des engagements supplémentaires en matière d'accès aux marchés, notamment en ce qui concerne l'admission en franchise de toutes les exportations des PMA. Nous demandons aussi instamment qu'il soit décidé à cette occasion, dans le cadre d'une initiative intégrée, de fournir aux PMA une assistance technique coordonnée et beaucoup plus importante dans le domaine du commerce et dans les domaines connexes en vue d'accroître leur capacité de production de biens et services exportables, dans l'esprit de la Décision ministérielle de Marrakech sur les mesures en faveur des pays les moins avancés.

10. A cet égard, nous exprimons au Secrétaire général de la CNUCED notre satisfaction au sujet de l'initiative qu'il a prise pour aider les PMA, en coopération et en coordination avec les organisations internationales compétentes, à élaborer des programmes nationaux intégrés pour renforcer leur capacité de production de biens et services exportables, conformément à la décision pertinente que le Conseil du commerce et du développement a adoptée l'an dernier, lors de sa session annuelle. Nous prenons note des progrès accomplis jusqu'à présent dans ce domaine et nous demandons instamment à tous les partenaires de développement et à tous les pays qui sont en mesure de le faire de contribuer généreusement au Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED pour les pays les moins avancés, qui doit subvenir aux coûts de démarrage des programmes nationaux intégrés. Nous nous félicitons de la coopération entre les organisations concernées, en particulier la CNUCED, l'OMC, le CCI, le PNUD et les commissions régionales, pour l'élaboration et l'exécution de ces programmes. Nous soulignons en outre avec force qu'en complément des mesures susmentionnées dans le domaine du commerce et dans les domaines connexes, il faudra appliquer intégralement et rapidement toutes les mesures spéciales et différenciées en faveur des PMA énoncées dans l'Acte final du Cycle d'Uruguay, dans le rapport sur l'examen global à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés et dans d'autres accords. Nous soulignons aussi qu'il faudra adopter des mesures supplémentaires, telles que l'exemption des PMA des crêtes tarifaires et de la progressivité des droits et la suppression de tous les obstacles non tarifaires, et mettre en place des dispositifs de sécurité pour aider les PMA à surmonter les difficultés transitoires qu'ils rencontrent au lendemain du Cycle d'Uruguay, en leur accordant une aide financière appropriée et en allégeant suffisamment leur dette.

11. La troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés sera l'occasion pour la communauté internationale d'effectuer un examen approfondi de la problématique du développement des PMA et de lancer un nouveau programme d'action pour la première décennie du siècle prochain, en vue de promouvoir leur développement économique et social à long terme et d'accélérer leur intégration dans le système économique et commercial international. Comme il est prévu dans la résolution 50/103 de l'Assemblée générale, nous demandons à celle-ci d'arrêter définitivement, à sa présente session, sa décision concernant la date, le lieu et le processus préparatoire de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qu'il a été proposé de tenir en l'an 2000. A sa session annuelle, le mois

prochain, le Conseil du commerce et du développement devrait fournir à l'Assemblée générale les éléments d'information nécessaires au sujet des activités préparatoires de la Conférence et devrait examiner les questions qui pourraient être au coeur de ses travaux de fond.

12. Les Nations Unies doivent se réorganiser de manière à faire de l'éradication de la pauvreté un objectif hautement prioritaire. Tout en saluant les efforts faits par le Secrétaire général pour donner la priorité aux PMA, nous soulignons que les Nations Unies devraient renforcer considérablement leur aide aux PMA. Nous espérons qu'une fois sa réforme achevée, le système des Nations Unies sera doté des moyens nécessaires pour assumer des responsabilités accrues à l'égard des PMA. Nous espérons aussi que les ressources qui devraient être économisées grâce à la réforme seront consacrées pour l'essentiel à des activités de développement et nous pensons que, dans leur affectation, une priorité élevée devrait être accordée aux PMA.

13. Nous réaffirmons le rôle central de la CNUCED, au sein du système des Nations Unies, dans l'examen des questions concernant les PMA et nous soulignons qu'elle devrait être convenablement renforcée pour pouvoir s'acquitter de son mandat à l'égard des PMA. Nous demandons en outre que les fonds, les programmes et les commissions régionales accordent une attention particulière aux PMA dans leurs activités. Il faudrait en particulier que le Bureau du Coordonnateur spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires, soit doté des ressources nécessaires pour accomplir efficacement sa mission.

14. Nous nous félicitons des résultats du Sommet sur le microcrédit, tenu à Washington du 2 au 4 février 1997, à l'occasion duquel a été lancée une campagne mondiale pour aider, d'ici à l'an 2005, 100 millions de familles les plus pauvres du monde, notamment les femmes de ces familles, en leur accordant des crédits qui leur permettront d'exercer une activité indépendante et en leur offrant d'autres services financiers et commerciaux. Nous reconnaissons que les programmes de microcrédit constituent une stratégie essentielle pour promouvoir le travail indépendant, les activités génératrices de revenus, l'éradication de la pauvreté et la démarginalisation des pauvres, en particulier des femmes, et pour assurer une plus grande justice sociale en facilitant l'accès des plus démunis au crédit. Pour atteindre l'objectif du Sommet, nous devons créer de nouvelles institutions de microcrédit et renforcer celles qui existent déjà afin de permettre aux pauvres d'accéder plus facilement au crédit. Nous demandons à toutes les institutions régionales et internationales qui oeuvrent à l'éradication de la pauvreté de se mobiliser pour nous aider à atteindre cet objectif.

15. Nous sommes reconnaissants à Mme Sheikh Hasina, Premier Ministre du Bangladesh, de poursuivre, au nom des PMA, le dialogue de fond avec les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du G-7. Nous sommes convaincus que ce dialogue suivi continuera de servir les intérêts des PMA. Nous demandons à Mme le Premier Ministre de poursuivre son dialogue avec les dirigeants des pays du G-7 et avec les autres partenaires de développement afin de porter à leur attention les questions préoccupant tout particulièrement les PMA.
